



COLLOQUE INTERNATIONAL

L'expertise comme objet flou ? Déplacements d'objets et nouvelles perspectives de recherche dans les sciences du politique

Sciences Po Rennes, 12-13 mars 2008
104 boulevard de la Duchesse Anne
Amphi « Hannah Arendt »

Organisé par le Centre de recherches sur l'action politique
en Europe (CRAPE) (UMR CNRS 6051)

Avec la collaboration et le concours financier du Centre national de la recherche
scientifique (CNRS), Conseil général d'Ille-et-Vilaine, de l'Institut d'études politiques
de Rennes, la Région Bretagne, Rennes Métropole, et l'Université de Rennes 1

Sous le parrainage du groupe « Politiques publiques » de l'Association française de science
politique (AFSP), de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB), du sous-groupe
expertise du réseau thématique (RT 27) « Sociologie des intellectuels et de l'expertise : savoirs
et pouvoirs » de l'Association française de sociologie (AFS), et de la *Revue Experts*

Conseil scientifique : Yannick Barthe (CSI/École des Mines de Paris), Laurence Dumoulin (ISP/Pôle
de Cachan), Joseph Fontaine (CERAPSE/Université Jean Monnet de Saint-Étienne), Emmanuel Henry
(GSPE-PRISME/IEP de Strasbourg), Gilles Massardier (LEST/IEP d'Aix-en-Provence), Frédérique
Matonti (CRPS/Université de Paris I), Sylvie Ollitrault (CRAPE/IEP de Rennes), Odile Piriou
(LISE/IRESO), Cécile Robert (Triangle/IEP de Lyon), Jean-Yves Trépos (2L2S/Université Paul
Verlaine de Metz), Philippe Warin (PACTE/IEP de Grenoble)

Organisation : Yann Bérard (CRAPE/IEP de Rennes), Renaud Crespin (CRAPE/IEP de Rennes), Arnaud
Le Gall (CRPS/Université de Paris I)



Programme de la manifestation

Ce colloque peut s'inscrire dans le prolongement de rencontres passées et de travaux récents, tels que ceux organisés et menés à Metz¹ ou à Grenoble² il y a quelques années. L'objectif ici est double : d'abord, chercher à mieux cerner la notion d'expertise à travers un panorama aussi large que possible de travaux traitant de cette question, directement ou indirectement, au sein de ce qu'on qualifiera, pour faire vite, de « matrice disciplinaire des sciences du politique » ; ensuite, tenter de montrer en quoi cette notion - malgré les nombreuses lectures qui en sont faites et les nombreux usages qu'elle connaît - peut constituer un bon moyen d'explorer les thèmes classiques d'une discipline qui reste en même temps, presque par définition, toujours à réinventer (construction de problèmes publics, mobilisations, fabrique des identités, des territoires, des professions, enjeux de souveraineté, démocratie, nouvelles formes de gouvernementalité, etc.). Comprendre « à quoi tient le succès » d'une telle notion, c'est alors peut-être aussi se demander, à un autre niveau, comment avoir prise sur l'actualité d'une discipline sans pour autant perdre de vue l'actualité du monde social à l'intérieur duquel toute science chemine, et donner ainsi aux choses la possibilité de devenir politiques.

Mercredi 12 mars

9h30 Accueil des participants (Hall des amphis)

10h Ouverture du colloque (Amphi « Hannah Arendt »)

- Érik Neveu (directeur de l'IEP de Rennes) et Christian Le Bart (directeur du CRAPE)
- Yann Bérard (doctorant, CRAPE/IEP de Rennes) et Renaud Crespin (chargé de recherche, CRAPE/IEP de Rennes) : « Positiver le flou : l'expertise comme objet-frontière »

I. L'EXPERTISE FACE À L'HORIZON DES SAVOIRS

10h30 Session 1. *Experts et formes de savoirs sur l'expertise*

Discutants : Yannick Barthe (chargé de recherche, CSI/École des Mines de Paris) (président de session) et Emmanuel Henry (maître de conférences, GSPE-PRISME/IEP de Strasbourg)

¹ « L'expertise dans tous ses états », Rencontre internationale des jeunes chercheurs en sciences humaines organisée par l'Équipe de recherche en anthropologie et sociologie de l'expertise (ERASE) à l'Université Paul Verlaine de Metz les 2 et 3 juin 2005.

² Cf. L. Dumoulin *et al.* (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, 2005 ; O. Ihl (dir.), *Les « sciences » de l'action publique*, Grenoble, PUG, 2006. N'oublions pas également de citer le colloque « Action publique et légitimités professionnelles » co-organisé par le LEST, le GAPP et l'IEP d'Aix-en-Provence les 21 et 22 janvier 2005.

- **Rafael Encinas de Munagorri** (professeur des universités, DCS/Université de Nantes) et **Olivier Leclerc** (maître de conférences, IRERP/Université de Paris X, Nanterre) : « Les apports de la théorie juridique à la délimitation de l'expertise »

Résumé

Les définitions juridiques de l'expertise sont nombreuses et se recoupent largement. Elles font état d'un processus par lequel l'expert délivre des connaissances à des fins de prise de décision. La typologie traditionnelle part du modèle de l'expertise juridictionnelle (présentée devant les tribunaux), pour envisager l'expertise publique (réalisée pour le compte d'une administration), l'expertise amiable (en particulier lors d'un sinistre), ou encore l'expertise citoyenne (organisée par des conférences de citoyens ou dans un cadre associatif). Cette classification doit être approfondie par un second critère. L'expertise n'est pas seulement une procédure de décision, elle est aussi un lien de droit. Analyser la formalisation du lien qui se noue entre l'expert et le commanditaire de l'expertise offre l'avantage d'une présentation renouvelée de la délimitation et des classifications de l'expertise.

- **Jérémy Clairat** (doctorant, PACTE/IEP de Grenoble) : « Comment regarder l'expertise ? Esquisse et limites d'une cartographie des formes de savoir sur l'expertise »

Résumé

Cette communication se propose d'opérer un détour réflexif sur les principaux travaux de sciences sociales traitant de l'expertise, à travers l'esquisse d'une « cartographie » des formes de savoir sur ce thème. Si l'expertise apparaît comme un « objet flou », c'est sans doute d'abord parce que les regards posés sur cette notion ne sont pas tous les mêmes et peuvent diverger. Que l'on parle d'anthropologie des sciences et des techniques, de sociologie des controverses socio-techniques, de sociologie historique des sciences de gouvernement, d'approche « par les instruments », de sociologie de l'action publique ou encore d'analyse des politiques publiques, il convient à chaque fois de s'interroger sur la généalogie des points de vue adoptés, même si la cohérence épistémologique et méthodologique de chacun de ces espaces reste à démontrer plus qu'à postuler. En contextualisant ainsi ces regards possibles sur l'expertise, nous interrogerons à la fois l'intérêt et les limites d'une vue d'ensemble sur ces travaux.

- **Mathieu Quet** (doctorant, EHESS/Centre Alexandre Koyré) : « Le savoir de l'expert. L'expertise dans les revues de critique des sciences en France dans les années 1970 »

Résumé

Cette communication propose de revenir sur l'un des « lieux » discursifs où s'est constitué un savoir critique sur l'expertise en France : le mouvement de critique des sciences initié par des chercheurs scientifiques dans les années 1970. Il semble en effet que l'activité militante de certains scientifiques, au cours de ces années, ait abouti à une première forme de savoir sur la fonction de l'expert, la nature des connaissances qu'il défend, le pouvoir dont il dispose. Dans ce cadre, l'analyse porte sur un corpus constitué de revues de critique des sciences, publiées par des chercheurs scientifiques entre 1966 et 1977 : Porisme, Survivre, Labo-contestation et Impascience. L'étude de ces revues permet de retracer l'évolution d'un discours spécifique sur l'expertise, à travers la composition de différents thèmes : critique du nucléaire et de la hiérarchie dans les laboratoires, du fossé science-société, de l'idéologie scientiste, par exemple. L'originalité de ce discours, à la fois militant et académique, est de développer des interrogations précises sur la forme du savoir en jeu dans la confrontation entre « profane » et « expert ». Le questionnement politique devient alors inévitablement épistémologique et s'affronte au problème central de la nature du savoir.

- **Thomas Medvetz** (assistant professor, Department of Sociology/University of California, San Diego, post-doctoral associate, Institute for the Social Sciences/Cornell University) : « Hybrid Intellectuals: Toward a Theory of Think Tanks and Public Policy Experts in the United States »

Résumé/Summary

Drawing on archival records, interviews, and an original database of the educational and career backgrounds of policy experts, this paper examines the growing sphere of American think tanks. I argue that think tanks are marked by a multi-level structural hybridity that extends from the individual policy expert to the organization, and from the organization to the broader social space of think tanks. I find that policy experts invoke four idioms to characterize their professional role - those of the scholar, the policy aide, the entrepreneur, and the journalist. The "dispositional hybridity" of the policy expert mirrors the heterogeneous social organization of the think tank arena, which is structurally dependent on the institutions of academics, politics, business, and journalism. This relational theory moves the study of think tanks beyond the essentializing question of whether policy experts are at bottom "bona fide intellectuals" or mere "lobbyists in disguise".

12h45 Pause déjeuner (Salle 16, buffet pour les intervenants et inscrits)

14h Session 2. *De l'art de gouverner aux sciences de gouvernement*

Discutants : **Philippe Garraud** (directeur de recherche, CRAPE/IEP de Rennes) (président de session) et **Frédérique Matonti** (professeure des universités, CRPS/Université de Paris I)

- **Gildas Tanguy** (doctorant, CRPS/Université de Paris I) : « Être préfet au tournant du XX^e siècle (1890-1910) : l'exercice d'une *magistrature bureaucratique* ou l'implication sollicitée dans la mise en forme d'une "expertise de gouvernement" »

Résumé

Les préfets de la III^e République sont doublement caricaturés par l'historiographie : niés dans leur rôle administratif, ils ne sont vus que sous le prisme politique de la République naissante, en somme comme son « bras armé ». Devenues des « boîtes noires » constitutives d'un sens largement partagé et guère discuté, les caractéristiques de la fonction sont plus souvent postulées que véritablement analysées. Au total, tout se passe comme si l'on avait fait l'économie de l'étude précise des conditions historiques et sociopolitiques qui ont présidé à la genèse et à la permanence de l'institution. Partant de ce constat, nous souhaiterions interroger l'institution préfectorale à la lumière d'une catégorie ou d'une figure qui lui est particulièrement étrangère dans la littérature scientifique : celle de l'expert. Un propos liminaire reviendra sur les enjeux d'une telle démarche. La suite de la communication aura pour objet d'interroger ces formes d'expertises in situ. Pour ce faire, nous focaliserons l'attention sur trois moments propices à la définition d'une « expertise de gouvernement » : la loi du 15 février 1902 sur l'hygiène publique, la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance gratuite et obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, et la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

- **Harold Mazoyer** (doctorant, Triangle/IEP de Lyon) : « Pour une approche socio-historique de l'expertise : de l'usage des savoirs aux rôles des expertises. Le cas des études du métro de Lyon (1957-1973) »

Résumé

Cette contribution se propose de recourir à une analyse socio-historique pour saisir les processus concrets à travers lesquels se fabrique, progressivement, une expertise lyonnaise des transports collectifs urbains entre 1957 et 1973. Il s'agit plus particulièrement d'ouvrir la « boîte noire » de l'expertise pour appréhender les pratiques des acteurs variés qui participent aux études du métropolitain de l'agglomération lyonnaise. Les services locaux et centraux du Ministère des Travaux Publics (puis de l'Équipement), des acteurs associatifs, des universitaires économistes et une société d'économie mixte, notamment, investissent ainsi un domaine dont les standards méthodologiques et professionnels s'inventent et se négocient au cours de la période considérée. L'étude de la production, d'une part, mais aussi de la « carrière » et de la réception des rapports experts dans différentes directions de l'administration centrale et sur les scènes décisionnelles lyonnaises, d'autre part, vise alors également à comprendre comment se constitue et se légitime une expertise « locale » dans une période où l'on considère bien souvent que l'État central monopolise les capacités d'expertise.

- **Vincent Guiader** (doctorant, IRISES/Université de Paris Dauphine) : « Entre savoir de gouvernement et sciences sociales : l'expertise prospective au Commissariat au Plan et à la DATAR (1957-1974) »

Résumé

Dans cette communication, nous nous proposons de faire un retour sur le processus d'appropriation des techniques prospectives par l'État. De 1957 - date de la création du Centre d'études prospectives - jusqu'au milieu des années 1970, l'expertise prospective est activement sollicitée par les élites gaullistes et les fractions modernisatrices de l'administration (au sein de la DATAR et du Plan) pour fournir une illustration crédible des évolutions sociales et politiques. À partir du milieu des années 1960, cette expertise se développe grâce à la commande bureaucratique de recherches appliquées. Les chargés d'étude en prospective forment une collectivité organisée par les commanditaires administratifs, dont les membres se trouvent, au tournant des années 1970, à la fois concurrents et partenaires des chercheurs en sciences sociales contractuels. Tour à tour science sociale « indigène » et technique de préparation des décisions, la prospective affecte profondément les modalités d'appréhension des sciences sociales par les élites administratives. Les agents et les groupes qui œuvrent à la codification et à la diffusion de la prospective conçoivent leur activité comme une pratique alternative à l'investigation scientifique. La tentative de codification de ce « savoir pour l'action » permet de mieux saisir les phénomènes d'intellectualisation de l'administration ainsi que les transformations du métier de chercheur en sciences sociales.

- **Laure Bonnaud** (chargée de recherche, INRA/TSV) et **Emmanuel Martinais** (chargé de recherche, ENTPE/RIVES) : « Expertise d'État et risques industriels. La persistance d'un modèle technocratique depuis les années 1970 »

Résumé

En France, depuis 1810, la prévention et la gestion des risques industriels reposent sur une politique réglementaire : les entreprises dangereuses doivent obtenir une autorisation administrative qui fixe les conditions du fonctionnement de leurs installations. Leurs demandes (études d'impact et de danger) sont examinées par des fonctionnaires, majoritairement issus des Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Depuis une quarantaine d'années, l'expertise de la DRIRE en matière de risques industriels est fondée sur un dialogue aux contours sans cesse renouvelés avec les industriels, principalement des secteurs de la chimie et du pétrole. L'établissement et la préservation des échanges bipartites s'avèrent à la fois durables et structurants ; le modèle d'expertise ainsi construit se distingue des évolutions généralement décrites vers des modèles plus ouverts aux avis de profanes, voire de « forums hybrides ». Dans cette perspective, notre communication dessinera d'abord des figures successives d'inspecteur avec des manières contrastées de concevoir et de pratiquer l'expertise, avant d'interroger les conséquences de la catastrophe de l'usine AZF à

Toulouse en 2001, puis de la mise en place de la loi Bachelot du 31 juillet 2003 sur ce mode de régulation.

16h15 Pause café (Hall des amphis)

16h30 Session 3. *Entre instrumentation et usages sociaux des savoirs*

Discutants : Odile Piriou (chercheure associée, LISE/IRESO) (présidente de session) et Renaud Crespin (chargé de recherche, CRAPE/IEP de Rennes)

- **Thomas Ribémont** (maître de conférences, CERAL/Université de Paris XIII) : « Les recompositions de la fonction politique de l'histoire en France : un usage de la notion d'expertise »

Résumé

Cette communication interroge les évolutions historiques de la fonction politique de l'histoire en France à partir de l'analyse d'interventions expertes d'historiens. On tentera d'exposer les raisons pour lesquelles sera privilégiée ici une approche large du concept d'expertise, en lien avec la définition de « l'intellectuel spécifique » formalisée par Michel Foucault. En insistant sur l'implication politique de la notion d'expertise et en rapportant cette dernière aux pratiques des historiens, on s'attachera à montrer comment il est possible, à partir d'une telle définition, de distinguer deux grandes catégories d'expertise : premièrement, des formes d'expertise portant directement et explicitement sur les réformes internes à la profession historique (expertise interne) ; deuxièmement, des formes d'expertise dont la finalité directe et explicite porte sur des objets et des espaces externes à la corporation proprement dite (expertise externe). L'expertise interne peut prendre des formes variables qui tendent à promouvoir les intérêts spécifiques de la discipline et à agir sur les structures de la corporation historique. L'expertise externe se déploie quant à elle dans des champs extérieurs à la profession historique, liée souvent à des contextes de crises sociale et politique ou à des objets pouvant renvoyer à ce type de conjonctures critiques.

- **Benjamin Lemoine** (doctorant, CSI/École des Mines de Paris) : « Comment s'équipe la décision budgétaire ? Construction des argumentaires et usages des chiffres à l'Assemblée nationale. Le cas de la discussion et du vote de la loi de Finances 2008 »

Résumé

La discussion et le vote du budget à l'Assemblée nationale sont des séquences d'intense affrontement politique. Les chiffres de la conjoncture et de la prévision économique sont pris entre les tirs croisés de la dispute partisane. La validation ou la contestation des données exige des professionnels de la politique un travail inextricablement politique et technique de préparation des argumentaires, d'équipement de la décision budgétaire. En amont de cette chaîne, le recueil des données ainsi que la confection de démonstrations quantifiées et fournies en « preuves » - co-réalisé(e) par les assistants parlementaires et les députés - donne à voir un pan méconnu du métier politique, situé à l'interface du politique, de l'économique et du budgétaire. La communication étudie la répartition des rôles au sein de la commission des finances et plus largement dans l'Assemblée, entre parlementaires, assistants et administrateurs. Les usages des nombres par les députés au sein de l'arène parlementaire permettent alors de mieux comprendre comment, en action, se façonnent les « données de référence », faiblement discutables et sur lesquelles repose l'architecture budgétaire.

- **Marc-Olivier Déplade** (docteur, CRPS/Université de Paris I) :
« "Rationaliser" le système de soins. Des appropriations bureaucratiques de l'économie de la santé »

Résumé

Durant la seconde moitié des années 1970, les médecins français sont entrés dans une crise marquée par la conjonction d'une augmentation brutale de leurs effectifs et par l'inscription sur l'agenda gouvernemental de la nécessité de contenir l'accroissement des dépenses de santé. Même s'il est admis que les progrès de la médecine et l'évolution des caractéristiques socio-démographiques de la population expliquent pour une part l'accroissement des dépenses de santé, une évidence finit toutefois par s'imposer parmi les hauts fonctionnaires du secteur de la santé et de l'assurance maladie : l'accroissement démographique très rapide du corps médical se serait traduit par un accroissement artificiel de la consommation médicale. Formulée et développée par des économistes de la santé, l'hypothèse de la « demande induite » connaît un grand succès auprès de la haute administration. Nous nous proposons ainsi de montrer suivant quelles logiques des savoirs experts (c'est-à-dire des savoirs que certains groupes professionnels ou catégories d'agents revendiquent détenir en propre) sont mobilisés ou, mieux, appropriés et transformés par les administrations de l'État.

- **Corinne Delmas** (maître de conférences, CERAPS/Université de Lille 2) : « Un usage militant de l'expertise. Les organisations de cadres et le thème de la souffrance au travail »

Résumé

L'analyse comparée des usages de l'expertise sur la souffrance au travail par les organisations de cadres, groupe à l'« activité professionnelle sous tensions », éclaire un type d'usage social de l'expertise, l'usage militant. Nous nous appuyons ici sur les premiers résultats d'une enquête portant sur l'utilisation syndicale de travaux à propos de la souffrance au travail, et plus particulièrement de ceux relevant de la sociologie du travail, de la psycho-dynamique et de l'ergonomie. L'étude des positionnements respectifs des organisations de cadres sur ce thème met en évidence la forme spécifique d'« expertise profane » que constitue la « contre-expertise » produite à l'initiative syndicale, ainsi que les enjeux d'une forme de « militantisme expert » à ce niveau. L'acuité des controverses soulève également la question des conditions d'émergence de cette thématique sur la scène publique, d'une éventuelle dimension collective d'un risque professionnel et sanitaire, et du lancement de l'alerte.

18h45 Fin de la première journée

20h Dîner en ville, restaurant *La P'tite Ferme* (pour les intervenants)

Jeudi 13 mars

II. L'EXPERTISE FACE À L'HORIZON DES POUVOIRS

8h30 Session 4. *Problématisation et enrôlement des savoirs professionnels*

Discutants : **Joseph Fontaine** (professeur des universités, CERAPSE/Université Jean-Monnet de Saint-Étienne) (président de session) et **Vincent Spenlehauer** (École nationale des ponts et chaussées, ENPC)

- **David Demortain** (research officer, CARR/London School of Economics) : « Y a-t-il une élite de l'expertise scientifique ? Éléments tirés de l'étude des spécialistes de la gestion des risques sanitaires »

Résumé

Les scientifiques conseillant les organisations gouvernementales dans le contrôle des risques sanitaires forment-ils une élite politique ? Cette question fait suite à la démonstration de l'existence de « collèges invisibles » d'experts scientifiques : des réseaux informels de scientifiques, dont la caractéristique individuelle est de cumuler les mandats et fonctions de conseillers auprès d'organismes publics et privés, et dont l'engagement traverse domaines et périodes en construisant les instruments de la gestion publique des risques. Afin d'analyser la trajectoire de ces scientifiques et la formation de ces groupes, la communication mobilise des données qualitatives et quantitatives sur les réseaux d'experts dans le domaine de l'alimentaire et du pharmaceutique. Les collèges invisibles forment bien une élite, scientifique ou professionnelle, qui est celle de la production des savoirs experts. Que cette élite soit aussi une élite de la gestion publique des risques sanitaires dépend de la définition de ces savoirs comme pertinents pour l'action publique et de l'institutionnalisation d'organisations-frontières entre science et politique capables de structurer ces collèges.

- **Xavier Carpentier-Tanguy** (senior researcher, Centro do estudos sociais, Coimbra/chercheur associé, Centre Marc Bloch, Berlin) : « Les diplomates intellectuels, une géopolitique du savoir-faire et du savoir-dire : les *think tanks* »

Résumé

Les think tanks concentrent un nombre important de fantasmes, particulièrement en France où s'observe l'émergence de tels instituts. De nombreux commentateurs font toutefois l'erreur de se concentrer sur le terme « think », traduit par « idée », en favorisant l'assimilation à la notion, si française, des intellectuels engagés. Il serait plus judicieux, selon nous, de traduire « think » par « pensée », afin de mieux percevoir le travail de persuasion réalisé par les think tanks. Il suffit alors de se pencher sur le terme d'origine militaire « tank », le silo, pour comprendre combien les think tanks sont avant tout des structures qui ont vocation à convaincre et à rallier le plus grand nombre ou les puissants. Cette présentation montrera, au moyen de différents exemples, qu'en maîtrisant les spécificités d'un marché aux multiples contraintes (en l'occurrence, le milieu politique européen et national), qu'en synthétisant et en adaptant des formules et des recommandations, les think tanks font plus œuvre d'avocats spécialisés que de chercheurs innovants. On verra ainsi que l'expertise prêtée aux think tanks européens porte principalement sur leurs capacités à fusionner diverses compétences et à professionnaliser l'approche des mondes médiatique et politique.

- **Nicolas Matyjasik** (doctorant, SPIRIT/IEP de Bordeaux) : « Expertise en évaluation locale des politiques publiques. Développement et conséquences »

Résumé

Depuis plusieurs années, les dispositifs évaluatifs - évaluations contraintes par des obligations juridiques ou évaluations spontanées menées par des collectivités - se sont multipliés au niveau local. L'évaluation des politiques publiques trouve grâce dans les pratiques des collectivités territoriales : d'un côté, des services internes aux collectivités se mettent en place et développent une ingénierie en matière d'évaluation (allant de la préparation de la commande d'évaluation à la gestion de l'exercice évaluatif jusqu'au suivi des recommandations) ; de l'autre, la réalisation de la commande évaluative est bien souvent du ressort d'acteurs privés, de cabinets de conseil, qui fournissent des matériaux utiles à la connaissance évaluative et contribuent de leur manière à asseoir la légitimité de l'action publique. Dans cette communication, nous insisterons sur les divergences/convergences entre ces différentes formes de savoir. Quels sont les effets des interactions entre commanditaire et prestataire autour de la notion d'évaluation ? Assistet-on à l'émergence d'une profession d'évaluateur ? Nous tenterons ainsi de mieux comprendre en quoi les changements de l'action publique ont pu constituer des ressources

importantes dans la professionnalisation de l'évaluation au niveau local et comment la machine administrative a su en tirer partie.

- **Marc Rouzeau** (professeur associé, CRAPE/IEP de Rennes) : « L'expertise généraliste : simple moment ou constituant véritablement durable de l'action publique territoriale ? »

Résumé

Les processus de conception et d'implémentation de l'action publique territoriale engendrent le déploiement d'une expertise de moins en moins référée à un savoir technique sectoriel. Or cette expertise généraliste mérite d'autant plus d'être qualifiée qu'elle emprunte souvent aux sciences sociales, et particulièrement à la science politique. Afin d'apprécier les ressorts de telles entreprises, il convient de caractériser les transactions qui s'opèrent entre prestataires et commanditaires. Il s'agit aussi de préciser le chaînage des séquences méthodologiques et d'analyser les différentes références au territoire qu'elles véhiculent. Ce type d'activités peut s'apparenter à la livraison de « récits » qui formatent les croyances locales et contribuent à sélectionner les options stratégiques légitimes. Ne reposant que faiblement sur l'administration de la preuve scientifique, ce type de cadrage cognitif reste cependant discutable et l'expertise généraliste n'échappe pas à une certaine vulnérabilité. Lui faire appel implique de prendre le risque de la conflictualité, là où le recours à l'expertise scientifique engendre, du moins en apparence, des modes de régulation nettement plus dépolitisés.

10h45 Pause café (Hall des amphis)

11h Session 5. *De l'hybridation des savoirs à la politisation des passions*

Discutants : **Jean-Yves Trépos** (professeur des universités, 2L2S-ERASE/Université Paul Verlaine de Metz) (président de session) et **Sylvie Ollitrault** (chargée de recherche, CRAPE/IEP de Rennes)

- **Philippe Terral** (maître de conférences, EIRAPS-SOI Centre universitaire Champollion/Rodez et Université Paul Sabatier, Toulouse) et **Julien Weisbein** (maître de conférences, LaSSP/IEP de Toulouse) : « Du proche à la distance. Les formes d'hybridation des savoirs au sein du monde social du surf »

Résumé

Cette communication interroge les formes d'hybridation des savoirs qui travaillent la saisie publique de deux questionnements traversant deux scènes du monde social du surf : l'association militante Surfrider Foundation Europe, engagée dans la gestion de la catastrophe du Prestige en 2003, et la Fédération Française de Surf avec l'ensemble des structures qu'elle a instituées autour de l'enjeu de la compétition et, plus globalement, de l'enseignement de la pratique sportive. Sur la base d'une enquête par entretiens et observations ethnographiques, nous tenterons de montrer que, bien que les formes d'expertise à l'œuvre sont de natures différentes, celles-ci impliquent souvent des processus similaires : mixtion des savoirs et des savoir-faire, tant experts que profanes, mélange des formes de légitimation par la distance (à travers l'investissement de certains thèmes ou de certains savoirs spécialisés), mais également par le proche (valorisation des savoirs « situés » et des « petits gestes »), brouillage de la frontière public/privé. Nous soulignerons également le fait que ces dynamiques d'hybridation des savoirs s'inscrivent dans une configuration plus globale marquée par l'institutionnalisation et la professionnalisation des différents segments du monde du surf, animés par une revendication croissante d'expertise.

- **Jérémy Sinigaglia** (doctorant, 2L2S-ERASE/Université Paul Verlaine de Metz, GSPE-PRISME/IEP de Strasbourg) : « "Les premiers concernés sont les premiers experts" ? Retour sur la construction de la figure d'usagers experts dans le mouvement des intermittents du spectacle »

Résumé

Dès l'entrée en application du protocole modifiant leur régime d'indemnisation chômage, de nombreux intermittents se trouvent confrontés aux premiers effets du nouveau dispositif. Des militants de la Coordination des intermittents et précaires, sollicités de toutes parts, se réunissent alors pour créer la commission « Tenir le CAP » ; jeu de mots habile invitant les intermittents à tenir bon dans l'intermittence (CAP signifiant ici « conséquences de l'application du protocole ») comme dans la lutte. En faisant cela, ceux-ci cherchent à créer leur propre « expertise vivante », un espace de partage des connaissances basé sur la mise en commun des expériences individuelles. Si l'expérience fonctionnelle du point de vue d'une clarification des effets du protocole, elle n'échappe pas à l'habitude de la délégation et échoue dans sa tentative de mobilisation de nouveaux membres. « Tenir le CAP » aura bien créé quelques experts, au sens d'usagers qui maîtrisent à la fois l'être intermittent et la technique juridique, mais elle échoue à créer une expertise collective partagée par tous. Le travail du CAP produit même des effets inverses à ceux attendus : une sur-spécialisation des « militants experts » d'un côté, des intermittents en demande de savoirs-experts de l'autre.

- **Marcel Calvez** (professeur des universités, Université de Rennes 2) : « Expertise profane et expérience sociale. Le cas des signalements profanes de clusters de cancers »

Résumé

Depuis quelques années en France, on observe de façon croissante des signalements d'agrégats inhabituels de pathologies cancéreuses qui incriminent des installations industrielles. L'expertise épidémiologique conclut alors, quasi-invariablement, à l'absence d'excès de cas au regard des connaissances disponibles et à l'impossibilité d'établir une relation de causalité entre la source incriminée et le cluster de pathologies signalé. Quelques signalements donnent pourtant lieu à une forte médiatisation, des mobilisations collectives, voire des prolongements judiciaires qui mettent en scène un conflit de perspective entre une expertise locale revendiquée et une expertise épidémiologique jugée inapte à aborder des problèmes réels de santé objectivés par les signalements. La communication s'appuie sur l'ethnographie de trois signalements de clusters (Saint-Cyr-L'École, Vincennes, Nivillac) pour analyser la revendication d'une expertise locale, le contenu de cette expertise et son ancrage social et culturel. Les différences entre les trois signalements conduisent à mettre en évidence les conditions dans lesquelles se forme cette revendication à l'expertise, et les relations qu'elle entretient à l'expérience de la maladie et de la mort. Les implications sur la participation des profanes à l'expertise épidémiologique seront discutées.

- **Daniel Mouchard** (professeur des universités, Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle) : « Hypothèses sur un objet évolutif : la "contre-expertise" militante »

Résumé

Notre communication vise à exposer un certain nombre d'hypothèses de recherche relatives au développement contemporain d'une forme spécifique d'action collective : la « contre-expertise » militante. Celle-ci se fonde sur un constat relayé par de nombreuses analyses qui notent un recours croissant à l'« expertise » par un nombre également croissant de groupes mobilisés (si l'on entend, en première approche, l'« expertise » comme une production de savoir caractérisée par un certain degré de technicité et investie dans un processus politique). Le terme évoque a priori l'association du savoir au pouvoir politique. Pourtant, l'usage de plus en plus fréquent du terme « contre-expertise », par les acteurs

comme par les observateurs, pour désigner un usage croissant de l'expertise comme « arme critique » vis-à-vis du pouvoir politique et des institutions, pourrait bien suggérer une inversion de cette forme spécifique d'articulation entre savoir et pouvoir. Le développement de la « contre-expertise » pourrait-il être vu comme un signe de l'évolution vers un processus plus démocratique et un modèle de participation citoyenne impliquant davantage les individus dits « profanes » ?

13h15 Pause déjeuner (Salle 16, pour les intervenants et inscrits)

14h30 Session 6. *Internationalisation de l'expertise et lieux du savoir*

Discutants : Cécile Robert (maître de conférences, Triangle/IEP de Lyon) (présidente de session) et Arnaud Le Gall (doctorant, CRPS/Université de Paris I)

- Antoine Vion (maître de conférences, LEST/Université de la Méditerranée) et François-Xavier Dudouet (chargé de recherche, IRISES/Université de Paris Dauphine) : « L'évolution des configurations d'expertise dans la structuration des marchés par les normes : le cas des TIC »

Résumé

Notre communication porte sur une comparaison des dynamiques d'adoption des normes de téléphonie mobile depuis le début des années 1980 (particulièrement GSM et UMTS) et des processus de standardisation du Web (spécifications et applications du langage XML). L'analyse des pratiques de normalisation correspondant à la mise en place de la deuxième génération de téléphonie mobile permet dans une large part de comprendre l'architecture actuelle de ces marchés. Nous tenterons ainsi de montrer en quoi la monopolisation de certains formats d'objet détermine leur organisation et en quoi les processus de standardisation qui en découlent peuvent avoir des effets durables en termes d'internationalisation, de structuration et de régulation de ces marchés. Pour ce faire, nous insisterons sur les changements d'arènes dont ces processus s'accompagnent et montrerons en quoi ces changements affectent et modifient les controverses, les pratiques de délibération et les registres argumentatifs des experts. Pour toutes ces raisons, il nous semble utile de replacer les situations d'expertise dans des configurations sociales bien déterminées, en faisant l'effort de saisir au plus près leur dynamique d'évolution, de manière à ne pas surestimer a priori la stabilité d'un champ de l'expertise internationale.

- Mathieu Hauchecorne (doctorant, CERAPS/Université de Lille 2, Centre Maurice Halbwachs-équipe ETT/CNRS-ENS-EHESS) : « La mise en scène de l'expertise. Observation ethnographique d'un séminaire d'un organisme d'étude gouvernemental »

Résumé

Cette communication porte sur l'observation ethnographique du séminaire général d'un organisme d'étude gouvernemental. Elle cherche à rendre compte de la construction in situ de la figure d'expert à travers l'analyse des interactions dont ce séminaire est le théâtre. On étudiera en particulier comment les stratégies de présentation de soi et des autres entre les différents participants au séminaire (rapporteurs de l'organisme, invités extérieurs, conférenciers) mettent en jeu des définitions concurrentes du statut d'expert. Consacré aux réflexions sur la justice sociale et le bien-être de théoriciens anglophones, comme le philosophe américain John Rawls ou le prix Nobel d'économie Amartya Sen, le séminaire est également le lieu d'entreprises multiples de qualification et de retraduction de ces savoirs, qui prolongent indirectement ces stratégies de présentation de soi. On s'efforcera alors de montrer en quoi ces luttes autour de la définition de l'expertise, et donc de la qualification ou disqualification comme expert, portent aussi la marque de la concurrence entre les différents types de capitaux des participants au séminaire (capitaux

universitaires et non-universitaires notamment) et des hiérarchisations rivales des disciplines représentées.

- **Virginie Saliou** (doctorante, CRAPE/IEP de Rennes) : « Les Experts nationaux détachés à la *Task Force* Politique Maritime : experts techniciens ou représentants du politique ? »

Résumé

Cette communication a pour objet les experts nationaux détachés à la Commission (END) dans le domaine de la politique maritime de l'Union européenne. Rattachés à une administration nationale tout en étant soumis par leur statut à une exigence d'indépendance, les END constituent une interface essentielle entre les États membres et la Commission. Cette double tutelle leur confère une position charnière dans la fabrique des politiques publiques européennes. Dans ce cas, il convient d'interroger cette catégorie d'experts en présumant que leur rôle ne se résume pas uniquement à l'apport d'un savoir technique mais qu'il possède également une forte dimension politique. Deux hypothèses seront ici envisagées : d'une part, dans une situation d'incertitude et de divergence des intérêts nationaux, les END agiraient comme des intermédiaires facilitant la recherche du compromis entre les institutions dès la phase d'émergence de la politique ; d'autre part, grâce à leur connaissance du monde maritime, ceux-ci seraient en mesure d'identifier les enjeux mêmes qui donnent sens à cette politique. Les END contribueraient ainsi à problématiser l'action publique européenne.

- **Daniela Cuadros Garland** (doctorante, CRPS/Université de Paris I) et **Virginia Vecchioli** (maître de conférences, Universidad Nacional de General Sarmiento/Instituto de Desarrollo Humano, Argentine) : « "L'expertise des droits de l'homme". Une étude comparée des trajectoires d'avocats en Argentine et au Chili »

Résumé

Cette communication propose une étude biographique comparée de trajectoires d'avocats spécialisés dans la défense des droits de l'homme en Argentine et au Chili depuis les années 1970. Dans ces deux pays, les mobilisations au nom de victimes de crimes d'État ont donné lieu au développement d'expertises des droits de l'homme. En mettant en lumière la multiplicité des positions occupées par ces avocats argentins et chiliens, les ressources qu'ils mobilisent et les conditions de leur entrée dans l'espace international, nous interrogerons la place qu'occupe l'expérience de l'international dans ce type de configuration d'expertise. Deux échelles d'analyse permettront plus précisément d'envisager la comparaison : une échelle micro-sociologique, celle des trajectoires professionnelles et militantes des « avocats des droits de l'homme », d'un côté ; une échelle méso-sociologique, celle de leurs modes d'agrégation dans des réseaux locaux et transnationaux de juristes, de l'autre. Ces observations visent à rendre compte de manière située de la façon dont l'« expertise des droits de l'homme » a pu évoluer au cours du temps, au gré d'articulations toujours plus complexes entre le local et l'international.

16h45 Fin des sessions

17h « Bolée de clôture » (Hall des amphis)

Repères bibliographiques

- Benveniste G., *The Politics of Expertise*, Berkeley, Glendessary Press, 1972.
- Bessy C., Chateauraynaud F., *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.
- Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F. (dir.), *L'État à l'épreuves des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, 2005.
- Bourcier D., de Bonis M., *Les paradoxes de l'expertise. Savoir ou juger*, Paris, Synthélabo, 1999.
- Bourdieu P., *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA Éditions, 1997.
- Brint S., *In an Age of Experts. The Changing Roles of Professionals in Politics and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- Cahiers internationaux de sociologie*, « Faut-il une sociologie du risque ? », vol. 114, 2003.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- Chateauraynaud F., Torony D., *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.
- Chevallier D. (dir.), *Savoir faire et pouvoir transmettre*, Paris, Éditions de la MSH, 1991.
- Collins H., Evans R., *Rethinking Expertise*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.
- CRESAL, *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Actes de la table ronde des 14 et 15 mars 1985, Saint-Étienne, 1985 (ronéotypé).
- Crousse B., Quermonne J.-L., Rouban L. (dir.), *Science politique et politique de la science*, Paris, Economica, 1986.
- Damamme D., Ribémont T. (dir.), *Expertise et engagement politique*, Paris, L'Hamattan, 2001.
- Defaud N., Guider V. (dir.), *Discipliner les sciences sociales. Les usages sociaux des frontières scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Delmas C., *Instituer des savoirs d'État. L'académie des sciences morales et politiques au XIX^{ème} siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Desrosières A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, rééd. 2000.
- Dezalay Y., *Marchands de droits. La restructuration de l'ordre juridique international par les multinationales du droit*, Paris, Fayard, 1992.
- Dodier N., *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié, 1993.
- Droit & Société*, « Savoirs académiques, savoirs pour l'action ? », n°60, 2005.
- Dubois V., Dulong D. (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, PUS, 1999.
- Dumoulin L., *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica, 2007.
- Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P. (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, 2005.
- Fischer F., *Technocracy and the Politics of Expertise*, London, Sage, 1990.
- Fourquet F., *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Recherches, 1980.
- Genèses*, « Expertise », n°65, décembre 2006.

- Gilbert C. (dir.), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Hamman P., Méon J.-M., Verrier B. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Haskell T., *The Authority of Experts. Studies in History and Theory*, Bloomington, Indiana Press University, 1984.
- Hilgartner S., *Science on Stage. Expert Advice as Public Drama*, Stanford, Stanford University Press, 2000.
- Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003.
- Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- Jeannot G., *Les métiers flous. Travail et action publique*, Toulouse, Octarès, 2005.
- Kalaora B., Theys J. (dir.), *La terre outragée. Les experts sont formels !*, Paris, Autrement, 1992.
- Latour B., *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte, 1992.
- Laügt O., *Discours d'expert et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Le Bianic T., Vion A. (dir.), *Action publique et légitimités professionnelles*, Paris, LGDJ, à paraître.
- Leclerc O., *Le juge et l'expert. Contribution à l'étude des rapports entre le droit et la science*, Paris, LGDJ, 2005.
- Legrand M., Vrancken D. (dir.), *L'expertise du sociologue*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Massardier G., *Expertise et aménagement du territoire. L'État savant*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Politix*, « Usages sociaux des sciences sociales », n°36, quatrième trimestre 1996.
- Problèmes politiques et sociaux*, « Expertise et action publique », n°912, mai 2005.
- Rabier C. (dir.), *Fields of expertise. A comparative history of expert procedures in Paris and London, 1600 to present*, Cambridge, Scholars Publishing, 2007.
- Radaelli C., *Technocracy in the European Union*, London, Longman, 1999.
- Revue française d'administration publique*, « L'administrateur et l'expert », n°103, 2002.
- Roqueplo P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA Éditions, 1997.
- Rueschemeyer D., Skocpol T. (dir.), *States, Social Knowledge, and the Origins of Modern Social Policies*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- Sciences de la société*, « Sciences sociales, expertise et consultance », n°32, mai 1994.
- Sociologie du travail*, « Trous noirs du pouvoir », vol. 49 (1), 2007.
- Spenehauer V., *L'évaluation des politiques publiques, usages sociaux. Trois études de cas d'évaluation*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Stengers I., *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte, 1993.
- Stone D., *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and the Policy Process*, London, Frank Cass, 1996.
- Trépos J.-Y., *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.
- Vinck D., *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Zimmermann B. (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Éditions de la MSH, 2004.